



1, rue de l'Hôtel-de-ville
Ville de Léry (Québec) J6N 1E8
Téléphone : (450) 692-6861
Télécopieur : (450) 836-5513
Courriel : info@lery.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Léry a, lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2025, adopté le règlement numéro 2024-550 modifiant le règlement 2023-530 règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme et régissant les règles encadrant les demandes d'analyse préliminaires d'un projet.

Ce règlement a pour but d'augmenter le nombre de membres de 5 à 7 et d'assurer le quorum à 3 membres.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement aux heures régulières d'ouverture de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 17^e jour du mois de janvier 2025

Michel Morneau MAP. urb.
Directeur général et greffier trésorier